

lancement du Fonds interculturel

La Ville de Lausanne lance un Fonds interculturel doté de 60 000 francs. Les projets de proximité soutenus auront pour thématique centrale les échanges interculturels. Ils accompagneront la « Caravane interculturelle » qui sillonnera les quartiers de Lausanne de mai à septembre 2010. Les associations peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 15 novembre prochain.

Le Fonds interculturel soutiendra tous les deux ans des projets de proximité favorisant une réflexion approfondie sur l'interculturalité et les questions qui lui sont liées (multiplicité de nos appartenances, construction de nos identités, approches de nos différences et de nos ressemblances, ponts entre culture d'origine et société d'accueil). Communautés étrangères et population suisse sont invitées à œuvrer ensemble pour présenter des projets à l'esprit novateur et à l'impact aussi large que possible.

Les destinataires du Fonds interculturel seront des associations de personnes migrantes, des associations actives en matière de promotion de l'intégration et de prévention du racisme ainsi que des collectifs de quartier et des organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'intégration. Pour leur permettre de préparer au mieux leur projet, le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI) propose une séance d'information le 7 octobre prochain (18h-20h) à la Fraternité (pl. Arlaud 2, Lausanne).

La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) évaluera les dossiers présentés jusqu'au 15 novembre 2009 et décidera de l'octroi des subsides. Ces derniers couvriront au minimum 10% et au maximum 75% des projets de proximité choisis. Le BLI sera responsable de la gestion du Fonds interculturel, il assurera le suivi et la coordination des projets.

Favoriser l'intégration sociale par une interaction dynamique entre population suisse et étrangère dans les quartiers, mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne, tels sont les objectifs visés par le Fonds interculturel, qui remplace l'ancien Fonds culturel pour les communautés étrangères lancé en 2001.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire: :

- **Jean-Christophe Bourquin, conseiller municipal, 021 315 72 00**
- **Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration, 021 315 72 40 ou 079 512 51 68**
- **informations sur www.lausanne.ch/bli**

Lausanne, le 25 août 2009